



SSK - Schweizerische Staatschreiberkonferenz
CCE - Conférence suisse des Chanceliers d'Etat
CCS - Conferenza svizzera dei Cancellieri di Stato

Rapport d'activité

pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019



Table des matières

1	Organes et mutations	3	3.5	Comité de l'Association eJustice.CH (pour le développement de l'informatique juridique)	8
1.1	Composition du comité	3	3.6	Comité directeur de la Fondation ch	8
1.2	Mutations	3	3.7	Comité de pilotage de la cyberadministration suisse	8
2	Activités de la Conférence	4	3.8	Groupe de travail Cyber (RNS)	9
2.1	Séances du comité	4	3.9	Comité de pilotage Vote électronique	9
2.2	Assemblée des membres	4	3.10	Conseil de l'Institut du fédéralisme	10
2.2.1	Conférence d'automne des 14/15 septembre 2018 à Genève	4	3.11	Table ronde pour l'Open Government Data Suisse	10
2.2.2	Conférence de printemps des 4/5 avril 2019 dans le canton d'Uri	4	3.12	Autres représentations	10
2.3	Voyage d'études	5	3.12.1	Comité de planification de la cyberadministration suisse	10
2.4	Groupe de travail « Avenir »	5	3.12.2	Groupe de travail intercantonal E- Government (GTe-Gov)	11
3	Représentation dans d'autres institutions	7	4	Projets en cours	12
3.1	Conférence des président-e-s de conférences	7	4.1	LexFind	12
3.2	Conférence des secrétaires des conférences intercantionales (CoseCo)	7	4.2	Mocca/Ristretto	12
3.3	Comité de la Société suisse pour les questions parlementaires	7	5	Autres activités	13
3.4	Comité de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI)	8	5.1	Publication d'études	13
			5.2	Comparaisons intercantionales	13

Fribourg, Août 2019

Adresse de correspondance

—

Conférence suisse des chanceliers d'Etat, c/o Chancellerie d'Etat du Canton de Fribourg,
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg, Tél.: +41 (0)26 305 10 40. E-Mail: info@ssk-cce.ch, www.cce-ssk.ch

Photo de couverture: Altdorf, 3 avril 2019, Conférence de printemps

1 Organes et mutations

1.1 Composition du comité

Durant l'année sous rapport, la composition du comité a été la suivante:

Présidente	Barbara Schüpbach-Guggenbühl, BS
Vice-président	Stefan Bilger, SH
Représentant de la Confédération	Walter Thurnherr, Chancelier fédéral
Secrétaire générale	Danielle Gagnaux-Morel, FR
Responsable Institutions	Lukas Gresch-Brunner, LU

1.2 Mutations

Durant l'année sous rapport, aucune modification dans la composition de la conférence n'est intervenue.

2 Activités de la Conférence

2.1 Séances du comité

Durant l'année sous revue, le comité s'est réuni à quatre reprises, les 17 août 2018 à Bâle, 5 novembre 2018 à Berne, 18 février 2019 à Berne, et 17 juin 2019 à Berne.

La thématique du vote électronique a été particulièrement présente dans les discussions. Les conséquences de la décision du canton de Genève d'abandonner son système ont été suivies de près, de même que la publication du code source du système de La Poste et le test d'intrusion public avant la mise en production du système à vérifiabilité complète. Le comité a instauré un groupe de travail chargé d'établir un concept de communication sur le vote électronique et en a validé les travaux à l'attention de la conférence.

Le comité a lancé une réflexion sur le positionnement de la conférence. Il a mis sur pied un groupe de travail dont l'état actuel des travaux est présenté ci-après. Il a également proposé à l'assemblée une augmentation des cotisations à 1000 francs par an et par membre (au lieu des 200 francs actuels) afin de permettre le financement partiel des travaux du secrétariat et la conduite de projets dans l'intérêt de la CCE.

Un concept général pour la réalisation d'un site internet de la Conférence des Chanceliers d'Etat a été validé par le comité lors de sa séance d'août 2018, et la décision de le réaliser prise lors de la séance de novembre. Le site internet www.ssk-cce.ch a été mis en ligne au mois de juin 2019 et sera désormais alimenté avec des sujets d'actualité de la conférence.

La proposition d'adaptation du règlement de la Conférence des Chanceliers de Suisse orientale a été transmise à la conférence plénière. Le point principal concerne la durée des mandats des membres du comité, réduite à deux ans contre quatre auparavant. Un siège est garanti à un-e représentant-e latin-e.

2.2 Assemblée des membres

2.2.1 Conférence d'automne des 14/15 septembre 2018 à Genève

Lors de la Conférence d'automne, le rapport et les comptes annuels 2017/18 ont été approuvés et les cotisations des membres fixées pour l'année de mandat 2018/19. La nouvelle clé de répartition pour Lexfind a été approuvée.

Les membres ont pris note des avancées dans le domaine du vote électronique. Notamment la mise en place des systèmes avec vérifiabilité universelle de la Poste et du canton de Genève. La planification des travaux de révision de la loi fédérale sur les droits politiques a également été présentée. Les recommandations du groupe de travail du concept de communication concernant ces thématiques ont été approuvées.

Un débat contradictoire sur la sécurité du vote électronique a eu lieu entre Messieurs Oliver Spycher de la Chancellerie fédérale et Claudio Zanetti, Conseiller national UDC/ZH.

L'assemblée a validé les propositions du comité concernant l'augmentation des cotisations et la réalisation du site internet. Elle a par contre reporté la décision de révision du règlement de la conférence.

La conférence a également été informée des changements en cours pour le remplacement de l'outil MOCCA par une autre solution entièrement gérée par la CdC.

2.2.2 Conférence de printemps des 4/5 avril 2019 dans le canton d'Uri

En raison des conditions météorologiques très hivernales (près d'un mètre de neige tombé en une nuit), Roman Balli a déplacé au pied levé la conférence initialement prévue à Andermatt à Altdorf. Tout s'est parfaitement déroulé et a été géré de main de maître.

La thématique principale de la conférence de printemps était les « Stratégies actuelles E-Gov de la Confédération et des cantons, sur fond de la digitalisation de l'administration ». Trois intervenants, Peter Fischer, délégué au pilotage informatique de la confédération, Marcel Schwerzmann, Conseiller d'Etat DFIN LU et président du Conseil d'E-Opérations Suisse SA et de la Conférence suisse sur l'informatique, Stéphane Schwab, responsable du Secrétariat de cyberadministration FR, ont évoqué diverses facettes de la problématique.

Le Chancelier de la Confédération, Walter Thurnherr a informé la conférence de la situation problématique concernant le vote électronique à la suite de la publication du code source. La ChF fera un audit supplémentaire afin de décider des suites à donner. Les cantons se sont dits globalement toujours positifs à l'égard du vote électronique.

Le vice-chancelier de la Confédération, André Simonazzi a informé de la situation concernant l'app pour les votations (Vote info). Les retours sont positifs. Un projet pilote pour les votations communales sera mené avec le canton de Zürich.

La modification du règlement d'organisation (réduction de la durée du mandat) a été acceptée et entrera en vigueur le 1er janvier 2020.

L'état d'avancement des travaux du Groupe de travail positionnement CCE (renommé GT Avenir) a été présenté et validé. Il a notamment été décidé d'orienter les travaux sur des thèmes importants pour la CCE et non uniquement sur la communication comme prévu initialement.

2.3 Voyage d'études

Du 29 mai au 2 juin 2019 a eu lieu le voyage d'études de la CCE qui est organisé tous les trois ans. Cette année nous sommes allés au Portugal. Sous l'organisation compétente de l'ambassadeur de la Suisse au Portugal, Monsieur l'Ambassadeur André Regli, qui nous accompagnait pendant ce voyage, nous avons pu découvrir, à Lisbonne et à Porto, l'organisation de l'Etat et la répartition des tâches entre les niveaux étatiques, en visitant les institutions correspondantes et à travers plusieurs rencontres de travail avec les représentants de ces institutions et d'autres personnes issues de la société civile et de l'économie. En plus, ces rencontres nous ont permis de nous échanger intensément avec ces personnes.

Stefan Bilger

2.4 Groupe de travail « Avenir »

Lors de sa conférence de printemps en 2018, la CCE a mis sur pied un groupe de travail chargé de poursuivre les réflexions du Comité sur le positionnement de la CCE et d'élaborer des prises de position. Dans l'ensemble, le groupe de travail devrait faire un meilleur usage du potentiel de la CCE en matière de contenu. Les membres intéressés étaient invités à s'annoncer. Le 24 août 2018, le groupe de travail s'est réuni pour sa réunion constitutive sous la présidence de Roger Nobs (AR). Le groupe de travail est composé de

Kathrin Arioli, ZH

Christoph Auer, BE

Lukas Gresch-Brunner, LU

Daniel Spadin, GR

Vincenza Trivigno, AG

Gladys Winkler Docourt, JU

Horst Schädler, FL

Tout d'abord, le groupe de travail a précisé les objectifs, ses méthodes de travail et identifié des domaines thématiques possibles. A l'occasion de la conférence d'automne de la CCE, il a présenté ses décisions de principe et les a fait approuver par la CCE. Le groupe de travail traite de sujets fondamentaux que la CCE pourrait traiter à l'avenir ou qu'elle doit traiter à un stade précoce. En ce sens, il travaille plus vis-à-vis de l'interne que pour un positionnement plus fort de la CCE à l'extérieur.

Au cours des réunions suivantes, le groupe de travail a précisé son orientation thématique et défini ses priorités. Dans un premier temps, le groupe de travail s'est concentré sur le thème de la communication des autorités. Il s'agit en particulier d'examiner les effets de l'évolution du paysage médiatique sur la communication des autorités. En outre, le groupe de travail prépare une vue d'ensemble de la pratique de la communication des autorités des cantons avant les votations fédérales et cantonales. Les premiers résultats seront présentés à la Conférence d'automne 2019 de la CCE.

3 Représentation dans d'autres institutions

Durant l'année sous rapport, la Conférence fut représentée par certains de ses membres dans diverses institutions. Ses représentants font un bref rapport de leur activité dans les paragraphes suivants.

3.1 Conférence des président-e-s de conférences

Les Présidentes et Présidents des Conférences spécialisées de départements cantonaux et notre Conférence se réunissent deux fois par an, en janvier pour la retraite à Spiez et en septembre à Berne. L'objectif est, entre autres, d'assurer la coordination entre les conférences. La CSI peut apporter une contribution ponctuelle afin d'éviter notamment des doubles emplois avec la CdC. Au cours de l'année sous revue, le précédent "tour de table" a été remplacé afin de prêter attention à la requête d'une orientation plus stratégique des réunions des présidents. En lieu et place a eu lieu une discussion commune sur la nécessité d'agir sur la base du «test du tableau de bord du fédéralisme» 2018. Le passage à cette nouvelle formule a été accueilli favorablement sur le fond, mais un travail préliminaire de la CoseCO semble s'imposer. Dans la deuxième partie, les thèmes prioritaires communs actuels (politique européenne, répartition des tâches, numérisation/e-gouvernement, programme de la législature) ont été discutés. Dans le dossier de l'Europe, la majorité des présidents de conférence présents se sont prononcés en faveur d'un vote "oui, mais". L'ordre du jour de la réunion de septembre sera consacré au programme de la législature de la Confédération pour 2020- 2023, à l'administration numérique et au dossier de l'Europe

Barbara Schüpbach-Guggenbühl, BS

3.2 Conférence des secrétaires des conférences intercantionales (CoseCo)

La Conférence des secrétaires des conférences intercantionales (CoseCo) s'est réunie à quatre reprises dans l'année du rapport et a organisé une formation continue. La CoseCo s'occupe surtout de la coordination interne des conférences intercantionales (dirigées professionnellement) dans la Maison des cantons dans les domaines comme la communication, la direction et l'organisation. Du point de vue de la Conférence des Chanceliers d'Etat, des thèmes comme la migration de la base de données des affaires fédérales (MOKKA) vers le nouveau produit RISTRETTO, les réflexions sur l'uniformisation éventuelle des systèmes GEVER des conférences intercantionales ainsi que la pratique de la communication des cantons et conférences intercantionales lors des votations fédérales ont été au centre de l'intérêt.

Lukas Gresch-Brunner, LU

3.3 Comité de la Société suisse pour les questions parlementaires

Le Comité s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2018/2019. Outre les thèmes statutaires habituels, l'accent a été mis sur la définition des thèmes de la newsletter, le rapport du Forum des services parlementaires et les communications des cantons sur les thèmes importants. La newsletter II/2018 traitait de la centralisation des partis, c'est-à-dire de la tendance des partis au niveau cantonal à être de plus en plus soumis à la discipline nationale et aux pressions parlementaires en général. La conférence annuelle du 10 novembre s'est concentrée sur les 100 ans de la représentation proportionnelle en Suisse (qui était également le thème principal de la newsletter III/2018). Le sujet reste également d'actualité dans certains cantons à la lumière des décisions rendues par le Tribunal fédéral. La première newsletter 2019 traitait des droits, de l'organisation et de l'attractivité des parlements communaux.

En général, le pouvoir législatif devient de plus en plus sûr de lui et indépendant dans ses rapports avec le pouvoir exécutif. Le modèle des services parlementaires intégrés dans les chancelleries d'Etat devient obsolète ; même dans le canton de Glaris, le secrétariat du Conseil est devenu partiellement indépendant. Au

niveau cantonal également, la demande d'une meilleure dotation en personnel des services parlementaires, y compris le personnel scientifique, est de plus en plus forte, dans un contexte où les gouvernements et l'administration disposent d'un grand avantage en matière de connaissances sur les parlements. La question de savoir si cela est toujours à l'avantage du travail parlementaire mériterait également d'être débattue. En 2019, il y aura un renouvellement total du Comité, auquel le soussigné se présentera pour la dernière fois.

Hansjörg Dürst, GL

3.4 Comité de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI)

Le comité a siégé à trois reprises. Il a validé, à l'attention de l'assemblée qui l'a adopté, le projet de réorientation de la CSI dont le but est d'augmenter les échanges entre les pouvoirs publics afin d'accélérer la digitalisation en Suisse. Cette réorientation permet aux communes de devenir membres et octroie le titre d'invité à certains organismes. Le comité a décidé de créer une base de données pour la gestion des dossiers politiques dans le domaine de l'informatique (NB : il s'agit de la base de données Ristretto de la CdC qui sera paramétrée spécifiquement pour les dossiers ayant trait à l'informatique). Il a décidé de lancer un projet de révision des conditions générales pour les achats informatiques. Le comité de la CSI a mené une campagne de sensibilisation en faveur de l'extension des possibilités d'utilisation du numéro AVS dans le domaine de la cyberadministration.

Danielle Gagnaux-Morel, FR

3.5 Comité de l'Association eJustice.CH (pour le développement de l'informatique juridique)

Pour rappel, l'association eJustice.CH, présidée par le Directeur de l'OFJ, vise à promouvoir le recours aux technologies de l'information dans le domaine juridique. La Conférence des Chanceliers d'Etat est représentée dans le comité directeur de l'association, à travers la chancellerie du canton de Vaud. Dans le cadre de l'harmonisation des normes voulue par la stratégie eGov, l'association est en charge de l'élaboration des normes techniques et méthodologiques unifiées concernant la publication d'actes législatifs, de décisions et d'autres documents juridiques. Par ailleurs, l'association organise annuellement le Séminaire d'informatique juridique de Macolin : les séminaires de 2018 et 2019 ont porté notamment sur les apports futurs attendus de la blockchain, la situation en matière d'acte électronique et de registre électronique, les nouveaux logiciels de PAO, d'édition et de publication des textes légaux, le numéro AVS comme identificateur univoque, le projet «service national d'adresse».

Vincent Grandjean, VD

3.6 Comité directeur de la Fondation ch

Le comité directeur a siégé à deux reprises. Outre les budgets et les comptes, le comité a discuté et décidé la réorganisation du secrétariat de la Fondation CH, élaboré par la présidence à la suite du départ de la secrétaire générale Sandra Maissen. Le comité directeur a validé le programme d'activité des différentes entités de la fondation CH et s'est préoccupé particulièrement des questions liées à la veille sur le fédéralisme. Il a décidé de mettre un accent spécial sur les effets de la transformation des médias sur le fédéralisme. Un séminaire sera organisé sur la thématique le 18 novembre 2019.

Danielle Gagnaux-Morel, FR

3.7 Comité de pilotage de la cyberadministration suisse

Le comité s'est rencontré à trois reprises, les 30 octobre 2018, 9 avril 2019 et 3 juin 2019. Les cantons y sont représentés par Pierre Maudet, CE GE ; Marcel Schwerzmann, CE LU et Rainer Gonzenach, Chancelier d'Etat du Canton de Thurgovie. Le comité de pilotage a adopté les priorités et les objectifs stratégiques de la stratégie E-gov 2020-23 (avec mandat au bureau d'élaborer le plan de mise en œuvre pour le premier trimestre 2019).

Lors la séance d'avril 2019, les comptes et le rapport annuel ont été approuvés, ainsi qu'une résolution en vue du renouvellement de la stratégie E-Gov Suisse 2020-23. Ceci comprend notamment des compléments aux principaux éléments pour le projet de consultation, une prolongation de l'accord-cadre 2016-2019 et la finalisation des documents en vue de la consultation auprès de la Confédération, des cantons et des communes (délai à la séance de juin). Lors de la séance de juin 2019, les projets de stratégie de cyberadministration et d'accord-cadre de droit public ont été mis en consultation, avec pour objectif une approbation par la Confédération, la CdC, l'Union des villes suisses et l'association de Communes suisses d'ici fin 2019.

D'un point de vue de la CCE et des cantons, on constate que de plus en plus de discussions concernent des questions de compétences, notamment fédérales (que doit-il être entrepris au niveau fédéral, p.ex. identité numérique, qu'est-ce qui ne doit pas l'être'). Les compétences doivent également être respectées à l'interface entre la cyberadministration et des initiatives globales de numérisation. Force est de constater que les objectifs fixés au début de la période 2016-19 pour le vote électronique ne sont pas atteints.

A noter que la succession du représentant de la CCE au sein de ce gremium est à régler puisque le soussigné renonce à un nouveau mandat de Chancelier d'État. La procédure est la suivante, proposition par la CCE, nomination par la CdC.

Dr. Rainer Gonzenbach, TG

3.8 Groupe de travail Cyber (RNS)

Au cours de l'année considérée, le groupe de travail Cyber RNS a mené à bien quatre sous-projets de mise en œuvre de la Stratégie nationale Cyber (NCS I). La CCE n'est que marginalement affectée par les tâches du groupe de travail. Les sous-projets n'ont également que peu d'impact sur la Conférence. Néanmoins, le représentant de la CCE a pu apporter une aide précieuse aux gouvernements et administrations cantonales en matière d'inclusion et de sensibilisation.

Les premiers travaux préparatoires en vue de la mise œuvre prochaine de la deuxième stratégie nationale Cyber (NCS II) ont été effectués. Dans ce contexte, la question s'est également posée de savoir si la CCE devait continuer à être représentée dans le groupe de spécialistes. Du point de vue du RNS, c'est ce qui était expressément souhaité. Le comité directeur de la CCE a donc décidé de maintenir la représentation à travers son délégué actuel.

Mathias Brun, SZ

3.9 Comité de pilotage Vote électronique

Depuis la dernière conférence d'automne, le Comité de pilotage Vote électronique s'est réuni cinq fois (29 octobre 2018, 20 décembre 2018, 4 avril 2019, 20 mai 2019 et 19 août 2019). La communication entre la Chancellerie fédérale et les Chancelleries d'État a été coordonnée par le groupe de travail Vote électronique de la CCE.

Le comité de pilotage s'est penché sur la mise en œuvre des exigences relatives aux systèmes universellement vérifiables, c'est-à-dire la divulgation du code source et le test d'intrusion publique, ainsi que sur la discussion politique fédérale sur le vote électronique. Le débat politique a été marqué par les initiatives parlementaires et le lancement de l'initiative populaire fédérale sur le moratoire. Cette évolution négative a coïncidé avec la consultation du Conseil fédéral, dont l'objectif était d'élever le vote électronique au troisième canal de vote ordinaire. Le projet de révision a dû être retiré en juin 2019. Le contrôle du test d'intrusion et la publication du code source ont rendu nécessaire la révision du système vérifiable de La Poste Suisse pour les élections au Conseil national. Le 3 juillet 2019, sur la base des résultats de l'audit, la Poste a retiré complètement son système à vérifiabilité individuelle du marché. Système qui n'était déjà pas disponible en mai. Genève avait déjà déclaré en novembre 2018 qu'elle ne développerait pas davantage le système et avait finalement annoncé en juin qu'il ne serait plus disponible pour les élections nationales. Cela signifie qu'aucun vote électronique n'est disponible pour les élections fédérales 2019.

Au cours de l'année à venir, l'accent sera mis sur la remise en place d'une phase de test. Il est déjà clair aujourd'hui que les systèmes de vote électronique devront à l'avenir faire l'objet d'un processus continu de gestion des risques. Il est essentiel pour les cantons que la réorientation reflète la compétence des cantons en matière d'élection et de vote en termes de contenu et de structure.

Outre la soussignée, la CCE est représentée dans ce comité de pilotage par Séverine Despland, NE, Canisius Braun, SG, Kathrin Arioli, ZH, Tobias Moser ZG et par les suppléants Stefan Bilger, SH, Rainer Gonzenbach, TG, Lukas Gresch-Brunner, LU, Arnaldo Coduri, TI et Elisabeth Heer Dietrich, BL

Barbara Schüpbach-Guggenbühl, BS

3.10 Conseil de l'Institut du fédéralisme

Le Conseil de l'Institut du fédéralisme, au sein duquel la CCE est représentée par le soussigné Christoph Auer, a tenu deux réunions au cours de l'année sous revue. L'accent a été mis sur l'adaptation des statuts à la nouvelle législation universitaire du canton de Fribourg et sur des considérations stratégiques concernant les motions Vonlanthen (18.3238 ; Centre de compétence pour le fédéralisme. Garantir à long terme de prestations de qualité pour la Suisse et d'autres États) et CIP-N (19.3008 ; Centre de compétence pour le fédéralisme. Participation au financement de base). Dans le droit fil de ces initiatives, le Conseil de l'Instituts sollicite une contribution de base annuelle du secteur public, telle que celle destinée au Centre de compétences suisse pour les droits de l'homme. Roland Mayer, directeur de la Fondation ch, a rejoint le conseil de l'Institut au cours de l'exercice sous revue.

Christoph Auer, BE

3.11 Table ronde pour l'Open Government Data Suisse

La Table ronde s'appuie sur la stratégie en matière de libre accès aux données publiques en Suisse 2019-2023 (Open Government Data Strategy, OGD Strategy), qui a été approuvée par le Conseil fédéral le 30 novembre 2018. La table ronde annuelle, qui a été lancée par les Archives fédérales, se poursuivra sous la direction du SG DFI et se réunira deux fois par an. La CCE n'a pas pu participer lors de l'année sous revue

Barbara Schüpbach-Guggenbühl, BS

3.12 Autres représentations

La CCE est représentée dans certaines instances nationales par des cadres des chancelleries cantonales

3.12.1 Comité de planification de la cyberadministration suisse

Le comité de planification est composé de trois experts en cyberadministration issus de chacun des échelons institutionnels. La CCE est représentée par Peppino Giarritta, ZH, chef du département E-Government (président), Stéphane Schwab, FR, responsable cyberadministration, Hansjörg Hänggi, BL, chef E-Gov BS. Le comité s'est réuni sept fois entre juin 2018 et juin 2019 (13.06.2018, 28.09.2018, 22.11.2018, 25.01.2019, 27.02.2019, 15.03.2019, 10.05.2019). Il s'est positionné une fois par voie de circulaire (11.10.2018).

En juin 2018, le Comité de planification a chargé le bureau d'effectuer une analyse externe de l'efficacité de l'E-Government Suisse 2016-2019. En novembre 2018, il a pris note du rapport préparé à ce sujet et a soumis les résultats les plus importants au Comité directeur lors de sa réunion du 09.04.2019. Début 2019, le Comité de planification a décidé des attributions pour 2019 et a sélectionné trois projets à soutenir : "E-Government conversationnel - Assistants de langage pour des services E-Government intuitifs", "Publication des registres de base et des vocabulaires centraux en tant que Linked Open Data", "Applications Web progressives pour la population". De l'automne 2018 à mai 2019, le Comité de planification a travaillé à la définition des documents de base pour la coopération en matière d'eGovernment à partir de 2020. Lors de sa séance du 3 juin 2019, il a soumis au comité de pilotage les projets définitifs pour consultation à la Confédération, aux cantons et aux

communes de la Stratégie suisse de cyberadministration 2020-2023, de l'Accord-cadre 2020 et du Plan de mise en œuvre 2020-2023.

Peppino Giarritta, chef du département E-Government, ZH

3.12.2 Groupe de travail intercantonal E-Government (GTe-Gov)

Le Groupe de travail E-Government a organisé quatre manifestations au cours de la période considérée. Outre des informations générales provenant des cantons, du bureau E-Government Suisse, de la Commission de planification de la cyberadministration, de la Conférence suisse de l'informatique, d'eOperations Suisse et des représentations fédérales, les thèmes principaux suivants ont été abordés :

Renouvellement de la stratégie eGovernment Suisse

Identité électronique et signature électronique (Test eID, SwissID, Simple eSign)

Protection des données (règlement de base de l'UE sur la protection des données (DSGVO), échange avec eHealth)

Lois sur la cyberadministration des cantons de Saint-Gall et d'Appenzell Rhodes-Extérieures

Utilisation systématique de l'AHVN13

Réforme administrative tenant compte des besoins des clients

Scénarios pour une démocratie numérique

Au cours de la période considérée, David de Groot (JU) et Marc Heuberger (GR) ont été nouvellement élus au Comité directeur et Jonas Kuratli (AR) a été confirmé comme Président. Plusieurs membres des groupes d'experts font partie du comité de planification élargi de l'eGovernment Suisse. En outre, des membres des groupes d'experts ont participé en qualité d'experts à divers projets stratégiques.

Jonas Kuratli, Délégué E-Gov, AR

4 Projets en cours

4.1 LexFind

Après l'approbation lors de la Conférence de printemps 2018 à Sierre du nouveau contrat avec Sitrox pour l'extension de LexFind à LexFind 2.0 et la détermination de la nouvelle clé de répartition lors de la Conférence d'automne à Genève, la Conférence a chargé le comité directeur de demander à la Confédération une participation aux coûts. La Chancellerie fédérale et l'Office fédéral de la justice ont annoncé qu'ils se partageraient les coûts si les trois offices fédéraux (OFJ, OFJ, OFJ, OFJ, BGer) y consentent. La direction du Tribunal fédéral, qui a également été sollicitée, s'est malheureusement distanciée de la participation financière en raison de l'absence de base juridique. Le comité directeur a contacté la Cour suprême fédérale au niveau du Présidium et a demandé un réexamen.

4.2 Mocca/Ristretto

Après l'introduction de la base de données des affaires fédérales MOKKA en mai 2017, la Conférence des Chanceliers d'Etat s'est plainte de diverses lacunes et insuffisances dans les fonctionnalités et la convivialité de MOKKA auprès des responsables au sein de la CdC. En raison de ces retours, des besoins de la CdC et des conférences des directeurs pour un nouveau système de monitoring du fédéralisme au sein la Maison des cantons, la CdC a décidé de convertir la base de données MOKKA en un nouveau produit appelé RISTRETTO. Le monitoring du fédéralisme et le monitoring cantonal des activités de la Confédération pourront ainsi être assurés. Le système est actuellement à l'essai et, sitôt cette phase terminée avec succès, il devra être mis en service le plus rapidement possible. A l'avenir, RISTRETTO sera entièrement financé par la CdC, de sorte que les différents cantons assureront le financement exclusivement par leurs contributions annuelles au budget de la CdC.

5 Autres activités

5.1 Publication d'études

Aucune étude n'a été réalisée par la CCE durant la période sous revue.

5.2 Comparaisons intercantionales

Plusieurs comparaisons intercantionales ont été réalisées sur demande de certains chanceliers et ont été publiés dans le CUG de la CdC. Il s'agit, pour l'année sous revue, des questionnaires du Canton de Bâle sur les pratiques en termes de frais de représentation et d'acceptation de cadeaux par les gouvernements cantonaux, sur la nullité du droit de vote en raison de l'absence de carte d'électeur, ainsi que sur la procédure de publication des rapports des commissions de gestion, de la question du Canton de Zürich quant à une participation des cantons jubilé du centième anniversaire du cirque Knie, et finalement de la comparaison faite par le Canton de Fribourg sur les rentes des anciens Conseillers-ères d'Etat.